

Axe 3 : Permettre aux personnes en situation de handicap d'envisager une pratique sportive en développant l'information et la communication autour du plan.

- Animer et coordonner le réseau de partenaires institutionnels et associatifs ;
- Valoriser les dispositifs existants dans le département ;
- Etablir une cartographie en répertoriant les territoires couverts et non couverts, par type de structures et par type d'activités proposées ;
- Développer une communication adaptée et actualisée ;
- Disposer d'un dépliant répertoriant les associations sportives des Hautes-Alpes proposant un accueil adapté pour les personnes en situation de handicap ;
- Mettre à jour et promouvoir le répertoire National « Handiguide » ;
- Organiser des événements dont une journée Sport et Handicap chaque année dans le département ;
- Organiser la promotion et la communication du Plan ;
- Permettre une visibilité des actions.